

Publiée en 1788, la Critique de la raison pratique s'inscrit dans le prolongement de la Critique de la raison pure (1781) et des Fondements de la métaphysique des mœurs (1785). Elle est aussi l'expression des conditions subjectives de la moralité et l'explication de la loi morale.

Ferdinand Alquié, dans son texte d'introduction, rappelle les sources kantienne (Leibniz, Wolf, Rousseau), le processus de construction du sujet moral, l'intérêt du sujet connaissant la possibilité d'un usage synthétique de la raison pure pratique sur le chemin de l'impératif catégorique, le rôle de la liberté à l'articulation de la volonté bonne et de la loi. Telles sont les voies d'accès au souverain bien « synthèse de la raison théorique et de la raison pratique, de la raison déterminant la nature et de la raison parant la loi ».